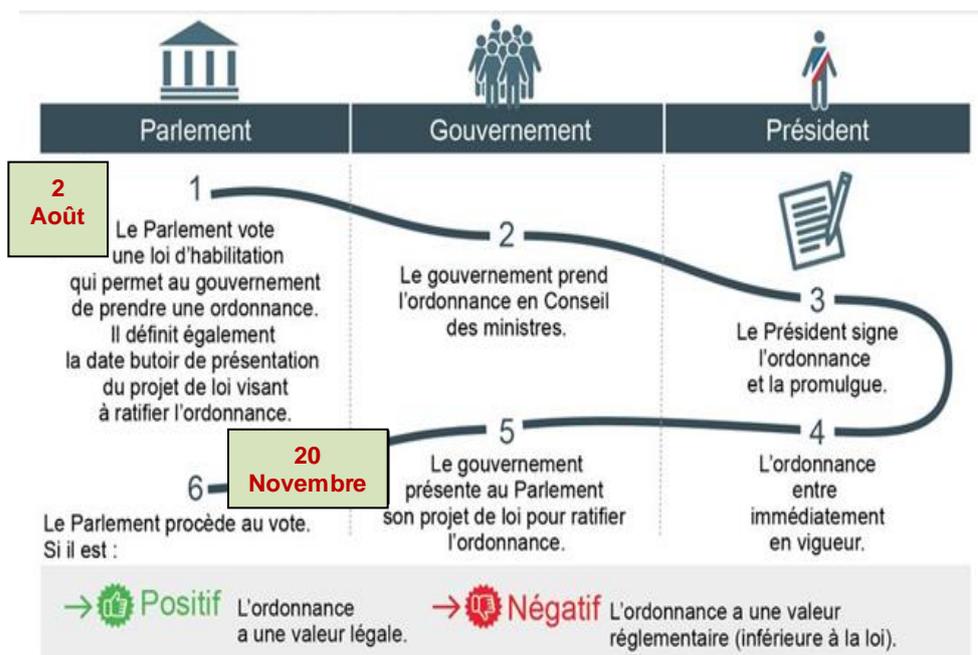




**Donnons des perspectives à nos luttes !**  
**Le statut au cœur des ordonnances !**



Le Président Macron a organisé un show télévisé à la mode Trump pour signer les ordonnances relatives au droit du travail, première pierre d'une remise en cause de l'état social qui, après la casse du Code du Travail, entend s'attaquer à l'ensemble de notre modèle social avec la CSG, la formation professionnelle, l'assurance-chômage, l'apprentissage, l'éducation et les retraites. Le gouvernement entend mener ces réformes sociales dans les prochains 18 mois ; il y a donc urgence à construire une opposition politique et syndicale sérieuse pour se réapproprier le champ social, construire un mouvement gagnant large et unitaire pour les salariés et non pour les scores électoraux ou pour revendiquer l'hégémonie sur le mouvement social.



**Il faut s'unir et non pas se disperser pour gagner !**

Les grèves de 24 heures ne suffiront pas et l'empilement des journées de grèves séparées constitue une difficulté supplémentaire pour inscrire dans la durée le mouvement reconductible lorsqu'il démarre. Après les mobilisations des 12 et 21 septembre, le 10 octobre a marqué une étape importante de convergence ; il faut l'amplifier, pas se disperser !

**Unifier, Amplifier, pour gagner !**

Chacun sait que pour gagner il faut y aller tous ensemble, organisations syndicales, mouvements politiques, associatifs, et l'ensemble de la société en dépassant les enjeux sectoriels et les appels isolés !

La fédération Sud-Rail appelle les cheminots à se tenir prêt et mettra tout en œuvre pour réaliser l'unité la plus large dans le cadre d'une action de grève interprofessionnelle à la mi-novembre qui sera à l'ODJ de la prochaine intersyndicale nationale.

Dans le contexte où les salariés du public, du privé, les jeunes, les retraités, les chômeurs sont quasi-rassemblés, la fédération SUD-Rail continue à travailler à la convergence et proposera à tous les niveaux de transformer les mobilisations d'une journée en une action permanente contre la politique antisociale menée par la classe dominante ; pour renforcer la lutte, l'élargir, faire converger les actions et généraliser la grève. **Dans les semaines à venir les militants SUD-Rail seront disponibles pour expliquer et organiser la lutte, tracer les perspectives pour organiser des assemblées générales mi-novembre.**



# Un travail concret en faveur de la convergence de luttes contre des ordonnances, qui tous les jours, montrent un peu plus leur nocivité !!

L'unité pour gagner.

Nos organisations se sont réunies le 4 octobre à la bourse du travail à Paris.

Elles partagent le constat suivant: le gouvernement applique le projet de société du Medef, précarise l'emploi, facilite les licenciements et bouleverse les relations et les normes sociales, les ordonnances ne sont que la première pierre d'un vaste chantier de destructions massives annoncées: retraites, sécurité sociale, logement social, aides sociales et assurance chômage mais aussi dégradation et privatisation des services publics, dans un contexte de remise en cause des libertés publiques.

Face à ces attaques nous sommes à un tournant historique qui nécessite d'organiser un puissant mouvement social et de lui donner les moyens stratégiques d'être gagnant.

L'unité dans le respect de nos diversités est essentiel pour gagner.

Nos organisations soutiennent la journée unitaire de mobilisation et de grève du 10 octobre et souhaitent qu'elles soient une immense journée de convergence des différentes forces engagées dans ces batailles essentielles.

Nous devons toutes et tous travailler, dans nos rôles respectifs, à faire converger et élargir toutes les luttes, afin de créer les bases d'un mouvement interprofessionnel reconductible qui rassemble les salarié-e-s du public et du privé, les chômeur-e-s, les retraité-e-s, les jeunes, les paysan-ne-s.

Parce que la généralisation de la lutte demande un travail collectif qui serait d'autant plus fort s'il est porté de façon unitaire, nos organisations invitent toutes les organisations qui le souhaitent à venir construire les nécessaires formes de soutien aux grèves, de mobilisation, de leur coordination pour les jours et semaines à venir, le 11 octobre à 18 h à la bourse du travail de Paris.



A l'initiative de la Fédération SUD-Rail, l'union syndicale Solidaires a travaillé à créer un front unitaire large, avec les organisations syndicales, associations, et mouvements politiques. Il y a urgence à unifier et éviter les dispersions de ces dernières semaines, à amplifier les luttes, donc à encourager les salariés, étudiants, retraités, précaires, chômeurs, à rejoindre le mouvement.

Les 4 et 11 octobre, de nombreuses équipes syndicales d'autres confédérations, associations, partis et mouvements politiques étaient présentes pour réclamer également cette unité syndicale interprofessionnelle à la base...

Un 1<sup>er</sup> appel a été élaboré et dans les prochains jours, de manière concrète, chacun mettra ses forces pour convaincre, sur le terrain, dans des meetings unitaires... et construire le mouvement gagnant !

## Chaque travailleur du rail, chaque cheminot est concerné par les ordonnances qui chaque jour dévoilent un peu plus l'ampleur des régressions sociales.

- ➔ On connaissait déjà le « CDI de projet », en fait un CDD renouvelable à l'infini qui bientôt prendra la suite logique du forfait-jours et dont on mesure la dangerosité, alors qu'on évoque les transferts de personnels vers les entreprises privées pour assurer des marchés limités dans le temps...
- ➔ On connaissait déjà le « plafonnement des indemnités prud'homales », en fait un permis de licencier sans aucun motif pour les patrons.
- ➔ On connaissait déjà « la création des Comités Sociaux et Economique » qui signe la fin des CHSCT, des représentants du personnel de proximité ... donc qui vise, d'un côté, à faire taire l'expression des salariés et de l'autre, à n'avoir aucun levier sur les conditions du travail au plus près du terrain.

Mais on découvre que le patron n'aura quasi plus aucune obligation en termes de reclassement en cas d'inaptitude, qu'avec la disparition des CHSCT, c'est également l'obligation « de résultat » en matière de sécurité des salariés qui est supprimée, que le patron n'aura plus aucune responsabilité en termes d'exposition aux produits dangereux... Après les ordonnances, plus de procès sur l'amiante possible !... et la liste des reculs sociétaux que vont engendrer ces ordonnances s'allonge quotidiennement !

## Des ordonnances qui vont casser le statut !

Certains aiment à dire que les cheminots ne sont pas concernés, mais c'est faux ! Ils seront concernés quotidiennement par ces ordonnances et leurs conséquences, c'est inscrit dans la loi d'habilitation qui indique clairement que cela s'applique dans les EPICs et cela est confirmé par le Président du CC GPF. Pire, elles remettent en cause la quasi-totalité de notre statut (RH0001)... avec la disparition des délégués du personnel, c'est la remise en cause du chapitre 6 (notations), donc du déroulement de carrière des agents ; du chapitre 9 (garanties disciplinaires) et du chapitre 4 (représentation du personnel) ; mais le CDI de projet ou l'allongement de la période d'essai, c'est la casse du chapitre 5 (admission au cadre permanent)... sans compter le RH00254, qui encadre les contractuels... Dans une période où beaucoup voudraient précariser les cheminots pour les transférer au grès du « cheminopoly », nous devons tous prendre conscience que ces ordonnances, c'est aussi un outil de casse du statut ... A quoi cela servira-t-il de se battre quand il n'y aura plus rien à transférer ?!

**Travailleurs du rail, cheminots de chaque collègue, il est temps de rejoindre SUD-Rail et de construire un véritable front de lutte qui, à travers une stratégie claire et rassembleuse permettra d'installer une résistance quotidienne et faire reculer ce gouvernement !**